

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 180-2014
Type d'intervention: Postulat
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2014.RRGR.908

Déposée le: 03.09.2014

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Kohli (Bern, PBD) (porte-parole)
Desarzens-Wunderlin (Boll, PLR)
Keller (Hinterkappelen, Les Verts)

Cosignataires: 4

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'instruction publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Obtention des certificats ECDL dans les écoles moyennes

Le Conseil-exécutif est chargé d'étudier l'opportunité de proposer dans toutes les écoles moyennes du canton de Berne (gymnases et écoles de culture générale) des leçons destinées à préparer les examens ECDL et d'organiser les examens d'obtention des certificats ECDL au sein de l'école. L'idéal serait que les élèves commencent les cours ECDL en début de neuvième année. Ainsi, même les élèves qui quittent l'école à la fin de la scolarité obligatoire seraient en possession d'un certificat ECDL. Le Conseil-exécutif pourrait par ailleurs recommander aux communes de proposer le certificat ECDL au degré secondaire I.

Développement :

Tous les élèves devraient quitter l'école avec un certificat de capacité en TIC. Le certificat ECDL (European Computer Driving Licence), internationalement reconnu et le plus répandu en Suisse,

atteste ces capacités. Les aptitudes pratiques acquises grâce à l'ECDL sont utiles aux élèves durant leur formation professionnelle ou leurs études.

Savoir se servir d'un ordinateur est devenu indispensable, au même titre que savoir lire, écrire et compter. C'est pourquoi les écoles doivent elles aussi réagir à cette mutation. Avec les certificats ECDL, elles peuvent transmettre à leurs élèves de solides connaissances attestées dans l'utilisation des applications Office, des systèmes d'exploitation et de l'internet, contribuant ainsi à l'amélioration des perspectives d'avenir de leurs élèves.

Le programme ECDL est déjà solidement ancré dans de nombreuses écoles secondaires de Suisse alémanique et a fait ses preuves en tant que matière optionnelle¹. Dans le canton de Zurich, l'ECDL fait partie du programme scolaire de l'école de culture générale. Les élèves suivent quatre modules ECDL dans le cadre du cours d'informatique et peuvent obtenir le certificat ECDL Profile. Depuis le lancement de ce programme en 2007, cette école a déjà fait passer 11 000 tests (épreuves de certificat et tests de placement). L'ancienne école cantonale d'Aarau a elle aussi déjà fait passer plus de 28 000 tests. Et ce ne sont pas les seuls exemples.

Le programme ECDL offre une certification toujours actuelle et flexible des compétences informatiques. Il n'y a pas de limite d'âge pour s'inscrire, dans l'esprit d'un apprentissage tout au long de la vie.

Chaque année en Suisse, 18 000 personnes, dont deux tiers de jeunes en formation professionnelle, en école moyenne ou en école secondaire, passent les examens modulaires ECDL et améliorent ainsi leurs chances sur le marché de l'emploi.

La Société Suisse d'informatique (SI), bénéficiaire d'une licence de la fondation ECDL, une organisation à but non lucratif sise à Dublin, promeut la diffusion de l'ECDL en Suisse et garantit ainsi aussi sa qualité.

¹ La liste de tous les centres d'examen ECDL dans les gymnases et écoles cantonales, les écoles de culture générale et au niveau secondaire (secondaire I), se trouve à l'adresse www.ecdl.ch/pruefungsstandorte.